

de log considèreraient comme doublon une station contactée lors des 2 parties).

• **Voies de service** : les voies de service ne pourront être établies que sur les bandes de fréquence concernées par le concours (ou par la partie dans le cas du cumulatif).

• **Points** : 1 point par kilomètre.

• **Multiplicateurs** : pour le concours cumulatif (janvier, février), le nombre de bandes activées est compté sur l'ensemble des 4 parties (il sera donc compris entre 1 et 4) et le cumul des moyens carrés locators pour une bande est effectuée sur l'ensemble des parties (un moyen carré locator contacté dans chaque partie ne comptera qu'une fois comme multi).

Premier multiplicateur (pour chaque bande) : le nombre de moyens carrés locators contactés.

Second multiplicateur pour le classement général (fonction du nombre de bandes activées) :

- Deux bandes : $x \ 1.1$ (soit + 10 %).

- Trois bandes : $x \ 1.3$ (soit + 30 %).

- Quatre bandes : $x \ 1.5$ (soit + 50 %).

Le dernier cas ne pouvant se produire qu'à l'occasion du cumulatif.

• **Classements** : un classement par bande pour chaque concours (à l'occasion du cumulatif, les 2 parties de chaque bande seront évidemment cumulées comme si elles ne faisaient qu'une). Un classement général pour chaque concours multibandes et pour le cumulatif.

• **Récompenses** : un diplôme au premier de chaque classe de puissance pour chaque classement général.

• **Classes de puissance** : $A \leq 20 \text{ W} < B \leq 100 \text{ W} < C$.

• **Compte rendu** :

Concours cumulatifs : il sera composé des documents suivants :

- Un compte rendu par bande sur documents A4-99-01 (récapitulatif) et A4-99-02 (log) avec la mention de la classe de puissance, étant entendu que le compte rendu concerne les 2 parties (comme si elles n'en faisaient qu'une) de la bande concernée.

- Un récapitulatif général sur imprimé A4-99-01 pour l'ensemble du cumulatif.

Les concours de courte durée de janvier et de février (2 VHF + 2 UHF) forment UN unique concours cumulatif.

L'aspect cumulatif implique ceci :

- Fournir un compte rendu UNIQUE à la fin des 4 parties (ou à la fin de la dernière partie à laquelle on participe).

- Pour une bande donnée, il est néanmoins possible de contacter la même station dans 2 parties différentes ; exemple : F1SXC pourra être contacté une fois le 20/01 et une seconde le 10/02 en VHF.

- La numérotation recommence à zéro pour chacune des parties, ceci afin de permettre l'utilisation des logiciels de concours habituels sans rencontrer de faux problèmes de doublon (point précédent).

- Le décompte du premier multiplicateur, à savoir les moyens carrés locator (exemple : JN07) a lieu par bande, et sur l'ensemble des parties. Exemple : si, sur 432 MHz, on a contacté JN07, JN08, JN09, JN27, JN36 lors

de la première partie, et JN07, JN08, JN16 lors de la deuxième, on aura 6 multi (JN07, JN08, JN09, JN27, JN36 et JN16).

- Le nombre de bandes activées sur l'ensemble des 4 parties (une bande ne comptant qu'une fois) permet de déterminer le second multi. Exemple : si F5JGY est actif comme suit : 1296 le 13/01, 144 le 20/01, 1296, 2320 le 03/02, 144 le 10/02, il aura active 3 bandes et verra son score majoré de 30 % (voir règlement § 6.2).

- Le récapitulatif général (inutile de faire un récap par bande, juste les logs : 1 par bande et par partie + un récapitulatif général) comprendra une ligne par log, donc par bande et par partie mentionnant : la partie (date), la bande, la somme des km (A), le nombre de multi (moyen loc) (B), le nombre de point (= A x B).

Le total des points (somme des points de toutes les lignes) sera majoré en fonction du deuxième multi pour obtenir le score final.

Concours non cumulatifs : il sera composé des documents suivants :

- Un compte rendu par bande sur documents A4-99-01 (récapitulatif) et A4-99-02 (log) avec la mention de la classe de puissance.

- Un récapitulatif général sur imprimé A4-99-01 si le concours concerne plusieurs bandes (432 MHz, 1.2 GHz, 2.3 GHz).

En outre, pour chaque bande (parties cumulées comme si elles n'en faisaient qu'une à l'occasion du cumulatif), on précisera sur le récapitulatif :

- Le meilleur DX (indicatif, locator, distance).

- La moyenne kilométrique.

- La description concise mais précise de la station.

On précisera également les conditions de propagation et le WX (lorsqu'il peut apporter des précisions à l'analyse de la propagation).

Enfin, quelques lignes complémentaires relatant l'activité et destinées au soapbox seront les bienvenues.

Les comptes rendus électroniques (e-mail ou disquettes) sont autorisés et encouragés. On se reportera à la rubrique concours THF de Radio-REF.org ou au site Web www.ref-union.org/concours/, pour obtenir les dernières informations à ce sujet.

• **Envoi** : 15 jours au plus tard après le concours (ou la dernière partie du cumulatif) au correcteur ou par e-mail à l'adresse e-mail

du correcteur (ou à concours@ref-union.org). Les correcteurs sont les suivants :

Cumulatif janvier et février (4 parties) : Erwan L'Hotellier F5ITK, 44 faubourg Chartrain

41100 Vendôme, f5itk@ref-union.org.

144 MHz du 17 mars, 144 MHz CW du 21 avril : Pierre Lélou F6GIF, 32 rue du Plateau,

78210 Saint-Cyr-l'École, f6gif@ref-union.org.

432 MHz à 2320 MHz du 19 mai, du 16 juin et du 20 octobre : Franck Rousseau F4CIB,

101 avenue Jules Julien, app't B30, 31400 Toulouse, f4cib@ref-union.org.

432 MHz à 2320 MHz 144 MHz du 17 novembre : Christian Scharre F6CBH, 6268, rue Principale, 60790 Le Coudray-sur-Thelle,

f6cbh@ref-union.org.

144 MHz du 8 décembre : Jean-Michel Fournier F5AGO, 30 rue Zamanski, 86440 Migné

Auxances, f5ago@ref-union.org.

144 MHz CW du 22 décembre : Dominique Porte F5AXP, 18 chemin Buffetbau, 31780 Castelnau,

f5axp@ref-union.org.

Résultats

Concours de courte durée 432 MHz et plus

17 juin 2001

Par François Debrauwère F5CUA

E-mail : f5cua@ref-union.org

• **Notes du correcteur** : le mauvais temps généralisé sur toute la France n'a certainement pas favorisé ce concours. Félicitons les OM qui ont tenu à être actifs ce jour-là. Opérateurs F5KEQ : F5MYK.

CLASSEMENT GÉNÉRAL MONOOPÉRATEUR

PL	INDIC	DPT	LOC	BDES	POINTS	MULTI	TOTAL
01	F2JR/P	65	JN03CB	21	47 797	1.1	52 576,70
02	F6GCT	77	JN18NT	15	31 720	1.1	34 892,00
03	F8ALX	36	JN06RN	2	15 666	1.1	17 232,60
04	F1APH	32	JN03BT	1	16 548	1	16 548,00
05	F1HNF	49	IN97XF	3	9 840	1.3	12 792,00
06	F1NXY	45	JN17AV	2	10 517	1.1	11 568,70
07	F1FLX	64	IN93TH	2	10 432	1.1	11 475,20
08	F9SD	64	IN93PE	1	4 420	1	4 420,00
09	F0FZS	64	IN93QI	1	4 036	1	4 036,00
10	F5NL/P	80	JN19EU	1	1 212	1	1 212,00
11	F6GZI	92	JN18DT	2	747	1.1	821,70

CLASSEMENT GÉNÉRAL MULTIOPERATEURS

PL	INDIC	DPT	LOC	BDES	POINTS	MULTI	TOTAL
01	F5KEQ	44	IN97FG	1	1090	1	1090

CCD JUN 2001 MULTIOPERATEUR 432 MHz

PL	CL	INDIC	DPT	LOC	QSO	NB LOC	TOTAL	MOY	ODX	ANT	TX PWR
01	B	F2JR/P	65	JN03CB	21	9	40572	215	F1DTP/P JN25LS 497km	19 élt	IC490e-LN50 55 W
02	C	F6GCT	77	JN18NT	15	8	27968	233	F5ADT IN94W 530km	21 élt	IC402 80 W
03	B	F1APH	32	JN03BT	15	7	16548	158	F6APE IN97G 398km	19 élt	IC402-Lin 60 W
04	B	F8ALX	36	JN06RN	9	6	13962	259	ON4CZ J01VL 469km	21 élt	F73R28 25 W
05	C	F1FLX	64	IN93TH	14	5	9460	135	F1DTP/P JN25LS 503km	19 élt	TS700S-MUV430A 150 W
06	C	F1HNF	49	IN97XF	8	5	9370	234	F2JR/P JN03C 464km	21 élt	IC202-TRV 100 W
07	B	F1NXY	45	JN17AV	9	5	8435	187	F5ADT IN94W 403km	21 élt	F73R28-2C39 70 W
08	B	F9SD	64	IN93PE	12	4	4420	92	F1ULL JN04H 202km	23 élt	IC202-TRV 50 W
09	C	F0FZS	64	IN93QI	10	4	4036	101	F6APE IN97G 445km	21 élt	F73R28 90 W
10	B	F5NL/P	80	JN19EU	3	2	1212	202	F6APE/P IN97G 355km	19 élt	F7847 50 W
11	B	F6GZI	92	JN18DT	4	2	654	82	ON4CZ J01VL 215km	19 élt	TS811E 60 W

CCD JUN 2001 MULTIOPERATEURS 432 MHz

PL	CL	INDIC	DPT	LOC	QSO	NB LOC	TOTAL	MOY	ODX	ANT	TX PWR
01	A	F5KEQ	44	IN97FG	4	2	1090	136	F6GCT JN18NT 387km	19 élt	IC490e 10 W